



TR/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

CIRCULATION

AVENUE JEAN JAURES (R.D.155)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris avenue Jean Jaurès par la société GH2E 9/11 – rue Henri Dunant – 91070 Bondoufle, agissant pour le compte d'ENEDIS – 29 quais de la révolution – 94140 Alfortville (réfection d'enrobé),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **avenue Jean Jaurès** à compter du **1^{er} août 2022 à 9 heures** jusqu'au **12 août 2022 à 16 heures 30 :**

- **Neutralisation du trottoir** sur le tronçon compris entre la rue Gunsbourg et le n°46 et **du passage piéton au droit du n°42** : les piétons seront déviés par les traversées existantes,
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- M. le Responsable du S^{ce} Territorial Ouest – D.T.V.D. du Conseil Départemental du Val-de-Marne,
- D.T.S.P. (voies départementales),
- Société GH2E – 9/11 – rue Henri Dunant – 91070 Bondoufle,

FAIT EN MAIRIE, LE 20 JUIL. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Sarah Misslin
Adjointe au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE

21 JUIL. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics




Nathalie Leberthon